

Comment des initiatives
locales font vivre la

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Droit à
l'alimentation



Systèmes
alimentaires



Démocratie
alimentaire



Sécurité sociale
de l'alimentation

Concepts pour démarrer



Hier je suis allé à une super conférence, ça parlait de droit à l'alimentation. Ça a l'air révolutionnaire !

Droit à l'alimentation ?

C'est-à-dire ? Le droit de se nourrir ?
On l'a déjà ça, non ?



Non, c'est le droit de se nourrir, soi-même et dans la dignité. L'aide alimentaire relève du droit de se nourrir par exemple, mais ici ça va plus loin. Ça inclut des dimensions de disponibilité, d'accessibilité, d'adéquation et de durabilité. Tu peux aussi aller voir la **définition de Ziegler***, le précurseur de cette notion.



D'accord ! C'est très intéressant ! Mais c'est pas un peu utopique tout ça ? Concrètement, comment fait-on ? Parce qu'actuellement ce n'est pas trop nous qui choisissons, moi j'achète surtout ma nourriture selon mes moyens...

Ça c'est une bonne question... C'est un peu ce qu'il reste à réfléchir je crois. Par quels moyens reprendre le contrôle sur notre alimentation, une alimentation de qualité ET accessible à tous ?



Ça me fait penser à un autre concept : la **démocratie alimentaire**. Il s'agit de penser et d'agir collectivement pour engager la lutte contre les inégalités liées à l'alimentation, vers une justice sociale. C'est rassembler l'ensemble des acteurs des **systèmes alimentaires**** pour recréer notre pouvoir d'agir. Je me demande si ça fonctionnerait.



***Le droit à l'alimentation par Jean Ziegler :**

« Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne ».

****Complément sur la démocratie alimentaire :**

C'est reprendre la main sur les conditions d'accès à l'alimentation, en particulier par la connaissance des conditions de production, de transformation et de distribution. Pour cela, le droit à l'alimentation durable doit être effectif. (Paturel, D et Ndiaye, P 2019)

*****Les systèmes alimentaires (SA) :**

Ils englobent l'ensemble des acteurs de la chaîne de production de biens alimentaires et leurs interactions (consommateurs, producteurs, transformateurs, distributeurs,...).

Contexte de l'étude

Pourquoi ce projet ?

Son objectif est de capitaliser sur des initiatives locales expérimentant des processus de démocratie alimentaire en France métropolitaine, pour documenter leurs modèles de fonctionnement et conditions de réussite permettant de socialiser l'agriculture et l'alimentation. Il montre comment ces initiatives peuvent localement répondre à des enjeux de précarité alimentaire et étudie l'effet de ces projets de transition agroécologique vers plus de durabilité des systèmes alimentaires.

Comment a-t'il été pensé ?

CAPITALISER SUR
DES PROCESSUS
DE DÉMOCRATIE
ALIMENTAIRE

Action 1

SÉLECTION D'INITIATIVES

pertinentes à étudier au regard des enjeux de démocratie alimentaire

Terminé

Action 2

ANALYSE DES MECANISMES de démocratie alimentaire

Vous y êtes

Action 3

ANALYSE DES EFFETS sur la structuration et le maintien de systèmes alimentaires territoriaux

A venir

Déroulé

Co-construction d'une grille
d'analyse : fleur de la démocratie
alimentaire

juin-juillet 2022

Temps de réflexion collectif dans chaque initiative
sur la base de la fleur de la démocratie

août-octobre 2022

Entretiens complémentaires

novembre 2022

Présentation des résultats de l'étude

Vous y êtes

Déroulé de l'étude

Ce document présente les résultats de l'analyse menée avec 7 initiatives locales œuvrant pour une transformation des systèmes alimentaires. Vous y retrouverez une présentation des processus démocratiques qu'elles mettent en place ainsi qu'une analyse comparative de leurs pratiques.



7 Initiatives



Méthodologie d'analyse

Pourquoi l'action 2

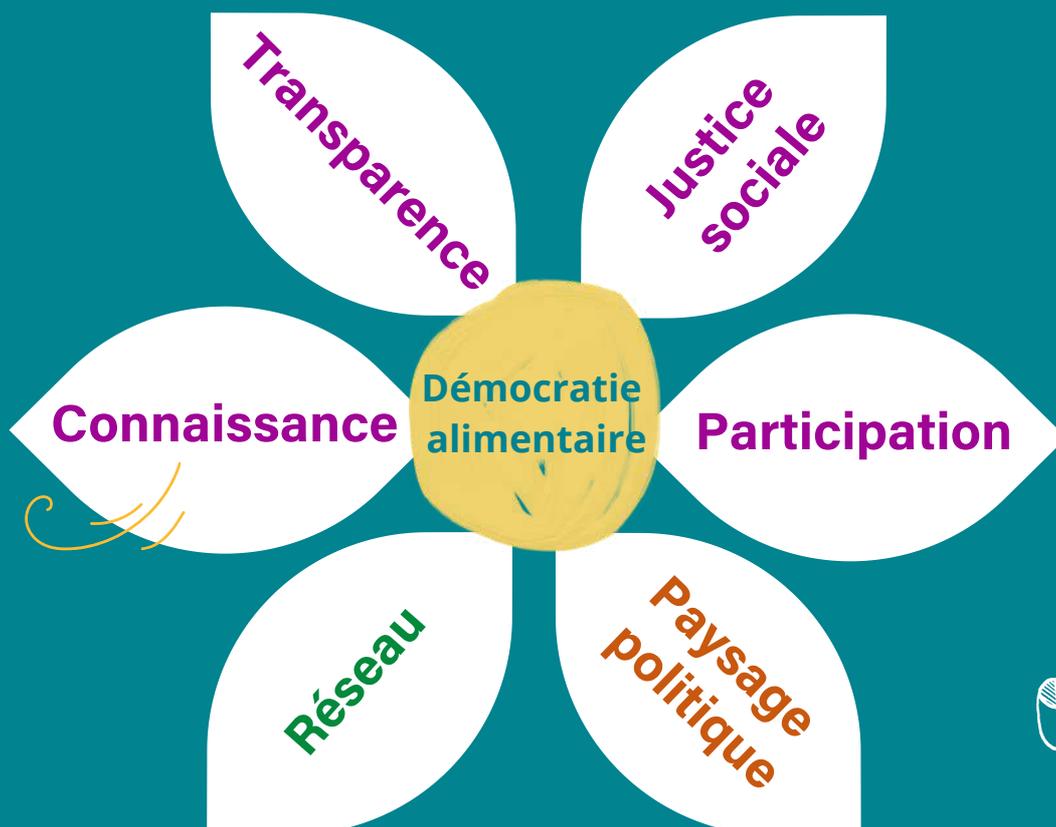
1. Etudier les différents processus mis en place au sein d'initiatives de démocratie alimentaire
2. Permettre aux membres de ces initiatives d'avoir un retour réflexif sur leurs actions, et s'inspirer mutuellement en partageant les expériences

3 échelles d'analyse dans les initiatives

↙ Interne ↓ Territoriale ↘ Politique

L'échelle **interne** correspond aux caractéristiques de fonctionnement propres à l'initiative. Les échelles **territoriale** et **politique** touchent davantage à ses liens externes, avec d'autres **acteurs de son territoire** (associations, collectivités, ...), on parle de **dynamique latérale**, et ses **partenaires politiques**, cherchant à tendre vers un **impact national voire international**.

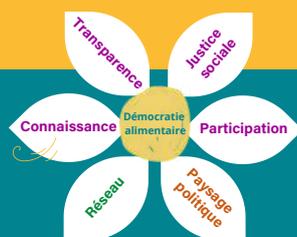
Un outil central : la fleur de la démocratie alimentaire



détail de la fleur à la page suivante



La fleur de la démocratie alimentaire



Transparence de la gouvernance

Les questions de démocratie dans l'alimentation interrogent pleinement la transparence dans l'organisation et les processus démocratiques en œuvre, en particulier sur les aspects décisionnels et financiers.

Prise en compte de la justice sociale

Elle fait référence aux moyens qui permettent d'assurer l'égalité d'accès de tous·tes aux fonctionnements de l'initiative, à la fois physiquement, intellectuellement et économiquement (gestion de potentiels rapports de dominations, respect de la parole de chacun·e...). Elle questionne aussi l'égalité de l'accès aux produits alimentaires (financier, géographique, ...).

Connaissance des SA et de la multidimensionnalité de l'alimentation

Des conditions peuvent être mises en place pour construire et partager de la connaissance sur les systèmes alimentaires et sur les différentes dimensions de l'alimentation (biologique, sociale, identitaire, hédonique). Cela est indispensable pour redonner du pouvoir d'agir aux mangeur·euses.

Organisation de la participation

L'implication des participant·es dans les fonctionnements de l'initiative questionne directement la capacité d'agir de chacun·e, selon notamment les formes d'engagement possibles ou les conditions mises en place pour favoriser l'engagement sur le long terme. Elle questionne aussi les relations interpersonnelles (convivialité, conflits ...) et renvoie à la durabilité de l'initiative.

Faire réseau avec les mouvements sociaux

L'initiative peut avoir de l'impact sur des mouvements sociaux plus larges, existant aussi bien à l'échelle locale qu'aux échelles nationales et internationales. La mise en place de réseaux organisés contribue au pouvoir d'agir des populations et alimente le rapport de force auprès des institutions politiques, nécessaire pour rompre avec les systèmes alimentaires mortifères dominants.

Intégration de l'initiative dans le paysage politique local

On questionne ici les liens qui peuvent exister entre l'initiative et les institutions politiques de son territoire. Des effets peuvent être induits par ceux-ci, traduisant la capacité de l'initiative à faire évoluer les systèmes alimentaires territoriaux, au-delà de son fonctionnement interne. On s'intéresse notamment aux activités de plaidoyer et aux actions concrètes réalisées vers et avec les collectivités locales, ainsi qu'aux financements publics locaux qui soutiennent l'initiative.



La fleur de la démocratie alimentaire est en libre accès ! Retrouvez son contenu ici <https://securite-sociale-alimentation.org/initiatives-locales/une-fleur-de-la-democratie/>



Transparence

La prise de décision repose sur la confiance dans le salarié de VRAC, organisation porteuse du Collectif. Les décisions lui sont déléguées. Si le salarié a pris une décision avec laquelle le groupe n'est pas en accord, alors elle peut être rediscutée et le groupe l'a fait évoluer lorsque c'est possible. S'il estime ne pas être capable de prendre la décision alors un temps est organisé au sein du groupe pour que la décision soit prise au consensus.

Justice sociale

La sensibilisation s'est faite par le jeu. Ces temps étaient organisés dans un quartier spécifique, limitant l'accès aux seules personnes habitantes du quartier. Pour autant, cela permet une montée en compétence sur les enjeux de l'alimentation, leur permettant de reprendre le pouvoir sur ce sujet majeur, via l'appropriation de connaissances. Elle a aussi créé des espaces de socialisation. L'initiative a permis aux personnes d'aller plus loin que des pratiques alimentaires individuelles.

Connaissance

La pédagogie active, le jeu a permis l'appropriation de connaissance, cœur de cette initiative. Les jeux ont été construits par plusieurs acteur·ices ayant un terrain commun de connaissance. C'est aussi un cadre structurant rassurant et ludique qui ont permis le partage de connaissance.

“ Les personnes n'ont pas accès aux discours médiatiques et scientifiques qui véhiculent les idées écologiques ”



Participation

La participation s'est faite à deux niveaux; participer à un et/ou plusieurs ateliers de jeu, et la possibilité de devenir ambassadeur·ice des jeux pour participer à leur diffusion. Les personnes de l'initiative avaient aussi la possibilité de participer à la suite du projet via les parcours d'engagement.

Réseau

Le collectif en tant que tel est un regroupement de plusieurs organisations d'horizons différents et pour les ateliers de jeu, des liens ont été fait avec les acteur·ices sociaux du quartier concerné par l'initiative.

Paysage politique

Le parcours de sensibilisation était en cohérence avec les enjeux des dispositifs de la ville de lier santé et alimentation, de bien-vivre dans les quartiers. Associé au plaidoyer cela a permis de motiver les élus à dépasser cette approche en s'associant au collectif dans la mise en œuvre des parcours d'engagement, donnant suite au parcours de sensibilisation.



Transparence

L'organisation se fait autour de différents groupes de travail animés par un·e référent·e choisi·e par les membres. Les décisions importants sont prises par une collégiale. Chaque adhérent·e peut participer à chaque groupe de travail et donc par extension aux prises de décision. Les budgets sont gérés par le groupe trésorerie et la direction. Certains rôles sont issus d'une élection sans candidat, pour faire tourner les rôles d'une année sur l'autre. Epi C'tout a fait appel à un DLA* pour être accompagnée vers un fonctionnement plus horizontal. La prise de décision a évolué d'un fonctionnement par consensus vers le consentement. Les pouvoirs sont distribués entre salariés et bénévoles, et des outils partagés permettent la fluidité et l'efficacité d'un fonctionnement collectif. Par exemple, un carnet à l'accueil permet à chacun·e de partager ses suggestions sur les fonctionnements de l'épicerie. L'information circule via des mails hebdomadaires, compte-rendus, newsletter et affichages en boutique.

Justice sociale

Chaque nouvel·le adhérent·e est accueilli·e par un·e bénévole, et reçoit un livret d'accueil permettant un même accueil pour toutes et tous. Le fonctionnement de l'épicerie repose sur le principe de « réciprocité » : chacun·e peut devenir "consommateur·ice acteur·ice" en donnant des heures de participation au fonctionnement de l'épicerie. Donner des heures permet d'alimenter leur cagnotte de réduction en caisse. Les personnes aiguillées par les travailleurs·euses sociaux voisin·n ont un taux horaire supérieur. Ces dernières reçoivent également des chèques du centre social, leur permettant de faire leurs courses à moitié prix dans la limite du montant, l'aide étant renouvelable 3 fois.

Connaissance

L'échange entre les membres se fait lors d'animations spécifiques comme des ateliers d'intelligence collective, des débats mouvants et des ateliers cuisine. Ces derniers sont réguliers et chaque adhérent·e choisi·e un thème de repas quand vient son tour, parfois aidé du groupe de travail animation. Il s'agit d'une mise en commun d'expériences, et non d'un cours avec un apprentissage descendant. Les réunions des groupes de travail peuvent amener à des échanges sur des questions comme la précarité, le lien entre producteur et consommateur, ou l'impact environnemental.

“ Cultiver
l'équivalence ”



Participation

Deux engagements de bénévolat sont possibles : s'impliquer dans le quotidien de l'épicerie et/ou dans les groupes de travail. Les temps d'interconnaissance montrent que l'association est un vrai lieu de rencontre pour les habitant·es, aux profils très variés. Soigner l'accueil des nouveaux permet d'aider à créer des liens et motive la participation des adhérent·es. L'implication à long terme est favorisée par l'écoute, les discussions et le test des propositions. Les éventuels conflits sont gérés par un groupe de travail spécifique, avec des méthodes apportées par le DLA*.

Réseau

L'épicerie est reliée à plusieurs partenaires associatifs (centre sociaux, culturels et d'animation) et publiques (Ehpad, écoles, territoire zéro chômeur). Ces relations permettent d'amener des participant·es à EpiC'tout ou de faire connaître le travail mené à l'épicerie. Les membres de l'épicerie vont parfois aussi organiser des animations sur des événements organisés par d'autres associations du territoire et relai leurs actions au sein de l'épicerie.

Paysage politique

L'épicerie a des partenariats institutionnels avec la Maison départementale des Solidarités, CCAS, mairie). Un plaidoyer indirect pour un accès pour tous·tes à une alimentation de qualité est mené par l'exemple de leur modèle, pionnier sur le territoire.



Transparence

L'assemblée générale, regroupant l'ensemble des membres, constitue le temps des grandes décisions. Une collégiale de 12 membres se réunit tous les mois avec les tourneur·euses* (et les autres adhérent·es volontaires) pour pouvoir s'exprimer sur les difficultés rencontrées et prendre des décisions de fonctionnement et de trésorerie en conséquence. Les décisions sont prises au consensus, puis transmises via la newsletter. La participation à la collégiale se fait sur la base du volontariat. Des votes concernant les produits sont également ouverts à tou·tes, en ligne ou dans un cahier.

Connaissance

La création et le partage de connaissances passe principalement par un format de distribution attrayant : le Caràvrac tourne sur plusieurs villages et vient se garer en centre-bourg. L'épicerie est donc accessible dans l'espace public. Une newsletter diffusée par mail et sous format papier à bord du Caravrac permet également de susciter l'échange lors des tournées. Sur chaque tournée, c'est le·a « tourneur·euse » qui décide quelles informations mettre en avant, notamment sur les produits. La dimension environnementale de l'alimentation est présent·e via le format des produits vendus (en vrac). Des soupes partagées permettent d'échanger sur sa dimension hédonique.

“ On a l'impression d'être tous·tes au même niveau ”



Justice sociale

Le fonctionnement hybride à la fois en ligne et sur papier pour les commandes, votes et la communication permet un égal accès au fonctionnement selon les sensibilités au numérique. Tout·e adhérent·e peut également proposer un partenariat avec un·e nouveau·elle producteur·rice en apportant les informations nécessaires aux autres adhérents pour décision. Les membres de la collégiale et les tourneur·euses ont accès à la boîte mail, et tout·e adhérent·e peut partager des informations via un membre du collège. L'égal accès aux produits est permis par des prix différenciés, sans justificatif. Chacun·e décide en jugeant à chaque course de sa situation. En réunion, le temps qu'il faut est pris pour favoriser l'expression et l'écoute de tous·tes.

Participation

Tout·e adhérent·e peut s'impliquer comme iel le souhaite dans l'association. Pour autant, le fonctionnement repose majoritairement sur les tourneur·e·s et ceux investi·es sur les soupes populaires etc. Le nombre de personnes investies est variable dans le temps mais est environ d'une dizaine de personnes fixes. Le support du Caravrac, ainsi que la délimitation d'un espace d'échange muni de chaises et de boissons, favorise la convivialité et l'interconnaissance amenant les participant·es à revenir. D'autre part, chacun·e peut proposer des améliorations, sans forcément en être acteur·rice par la suite. La manière dont chaque tourneur·euse s'approprie sa tournée rend l'épicerie vivante. L'initiative finance ponctuellement l'emploi d'un·e salarié·e pour renforcer la dimension sociale de l'association.

Réseau

L'interconnexion sur le territoire se fait par les membres eux-mêmes, plus que par le dispositif en lui-même, mais le Caràvrac constitue également un vecteur d'informations par sa dimension mobile. L'initiative est régulièrement sollicitée pour participer à des événements et les liens avec le tissu associatif et les institutions sociales sont privilégiés.

Paysage politique

L'initiative reçoit de petites subventions locales des communes visitées hebdomadairement. Le fonctionnement atypique rend difficile l'obtention d'autres subventions. Une commune prête également un local qui sert d'entrepôt, et ponctuellement une salle pour des événements (ciné-débat, soupes populaires, «carmess»). Le plaidoyer se fait principalement par l'exemple, via ces événements : "pour banaliser notre présence, donner envie aussi, montrer que d'autres formes d'alimentation de consommation sont possibles !"



Transparence

Un groupe de pilotage qui oriente les décisions et traite des questions économiques. La Maison paysanne, étant responsable juridiquement, a le dernier mot. Un retour global est partagé par mail à toutes. Un groupe de producteur·ice décide de l'inclusion de nouveaux producteur·ices et de nouveaux produits dans l'EPAS.

Surtout ceux qui le veulent. Ces cercles de décision sont mouvants, bien qu'assis sur des membres moteurs. Il n'y a pas de chorum. Il y a minima deux assemblées plénières par an qui prennent les grandes décisions. Toutes ces instances sont composées à la fois des producteur·ices impliqués dans l'EPAS, des habitants volontaires et bénévoles et des salariés de la Maison Paysanne qui le souhaitent. Toutes les décisions ont été naturellement prises au consentement sans que ça ait été particulièrement discuté. C'est l'animateur de la Maison paysanne qui concentre l'information et tente au maximum de la partager par des mails, comptes-rendus etc.

Justice sociale

L'EPAS facilite l'accès à une alimentation durable pour des personnes en zone rurale, et les subventions permettent aussi d'accéder à cette alimentation pour des personnes en situation de précarité. La population locale est principalement vieillissante et le fait de passer par un outil informatique est un frein à une complète accessibilité pour tous·tes.

La présence d'un animateur permet de faciliter la parole pour tous·tes dans les réunions néanmoins les rapports de domination en tant que tel sont un impensé dans les modes d'organisation et de discussion.

Connaissance

L'appropriation de connaissance sur les systèmes alimentaires auprès des consommateurs de l'EPAS n'a pas spécifiquement été pensée. C'est la fonctionnalité de l'approche, de soutien aux producteurs lors de la fermeture de plein-vent, qui a permis de concrétiser la connaissance sur les difficultés de production des agriculteur·ices. Le moment de la distribution est l'occasion d'échanger sur les pratiques culinaires, en fonction des produits présents dans le panier.



“ L'EPAS recrée une solidarité dans un contexte de désertification ”

Participation

Les producteur·ices ont l'obligation de participer aux temps de distribution, proportionnellement à leur chiffre d'affaire. Des référents de consommateurs par village organisent les distributions. Chaque participant·e peut participer aux tâches administratives et aux prises de décision via les deux instances pilotage et producteur·ices. Si l'initiative repose beaucoup sur l'engagement bénévole, la pérennité de l'initiative est permise par l'intérêt économique des producteur·ices et la viabilité économique globale du projet

Réseau

L'EPAS se fait le relais d'évènements, manifestations, initiatives du territoire et prises de position. L'engagement dans les mouvements sociaux est plutôt fait individuellement par les participant·es à l'EPAS.

Paysage politique

Le lien est principalement par l'obtention de subventions du département et de la région. Cependant, tous les évènements organisés à la marge de l'EPAS sont l'occasion d'aborder les solidarités alimentaires par des voies complémentaires à l'aide alimentaire, en rapprochant notamment les producteur·ices et les consommateur·ices. Par ailleurs, l'envergure de l'initiative a donné du crédit à la Maison Paysanne pour obtenir des financements dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de l'Aude



Transparence

Lors d'une distribution sur deux, un temps spécifique est accordé à la prise de décision qui se fait par un vote à main levée. Cette temporalité permet que la majorité des adhérent·es soient présent·es. Une équipe référente étudiante est en charge de préparer un premier jet d'ordre du jour, ensuite accessible et modifiable par tous·tes. La circulation de l'information est assurée par mail et un groupe de réseau social. Les mécanismes de financement sont décidés ensemble, et la gestion des budgets est faite par le·a trésorier·e de l'association ICARE, avec parfois l'appui d'autres étudiant·es volontaires.

Justice sociale

Tout le monde peut participer au fonctionnement de cette AMAP* à prix différenciés. Des stands et des distributions de flyer sont réalisés dans les universités pour informer les étudiant·es. Pour que tout le monde puisse s'exprimer, la circulation de la parole en réunion est régulée par la présence d'un·e modérateur·rice, qui fait partie de l'équipe étudiante référente.

Connaissance

Des échanges directs avec les producteur·rices se font lors d'événements (randonnées d'une ferme à l'autre, repas partagés, etc.) et lors des réunions bilan semestrielles et annuelles incluant les producteur·ices. Tout un chacun·e peut proposer un transfert de connaissances et le mettre en place, avec un appui de l'équipe référente étudiante si besoin, mais sans validation spécifique de leur part.

“ Chacun·e est libre d'apporter sa pierre ”



“ Les gens prennent et on ne vérifie pas derrière, au contraire iels ont tendance à faire très attention ”

Participation

Les personnes impliquées sont les étudiant·es, les riverain·es et les agriculteur·ices, ainsi que des référent·es de la faculté du fait d'une équipe étudiante tournant par la force des choses. Le dispositif est en autogestion. Pour la distribution, les adhérent·es aident à installer et ranger (cageots de légumes, balances). Chacun·e remplit son panier selon les quantités indiquées, sur un système de confiance. Ceux qui le souhaitent peuvent présenter l'initiative lors d'événements. Une transmission est donc nécessaire, et les riverain·es font parfois le lien (notamment l'été, quand les étudiant·es s'absentent).

La convivialité est nourrie par de petites collations organisées sur l'espace de distribution.

Réseau

L'initiative s'inscrit dans des mouvements sociaux du territoire en relayant des communications et en participant à des manifestations.

Paysage politique

Des subventions publiques contribuent au fonctionnement financier du dispositif (CROUS et FSDIE, via l'université), permettant d'assurer les prix différenciés tout en rémunérant correctement les producteur·rices.



Transparence

Les décisions sont prises au sein de la 4C*. Tout·e mangeur·euse ou référent·e - personne en relation avec un·e producteur·ice - peut y participer. Les décisions stratégiques importantes reviennent au collège. La prise de décision se fait par consensus après un tour de table, et peuvent être repoussées si aucun accord n'est trouvé.

Les informations sont transmises par outils informatiques (mails, pad, newsletter) à tous·tes et sur des stands d'information lors des distributions. La 4C ne gère pas d'argent : les mangeur·euses précommandent en ligne, et payent directement au producteur·rice.

Justice sociale

La cotisation pour adhérer est solidaire, i.e. chacun·e cotise selon ses moyens. Du côté producteur·rices, un principe de non concurrence est instauré : si de nouveaux veulent entrer au CABAS et qu'il y a un risque, iels sont redirigé·es vers le CIVAM pour développer d'autres circuits-courts. Le fonctionnement se base sur l'autogestion, mais si besoin, des rôles peuvent être attribués. Il est toutefois difficile de passer au-dessus d'une forme de domination de la commission du fait de la très forte implication de ses membres, même si des techniques d'animations sont utilisées, comme des tours de table pour favoriser l'expression de chacun·e. Au Cabas on ne trouve que certains types d'aliments et uniquement des produits biologiques.

Connaissance

Les producteur·rices sont présent·es à la vente et des visites et voyages exploitations sont organisés, ce qui permet l'échange direct sur leurs pratiques et conditions de travail. Des journées d'échanges avec les acteur·ices de l'accessibilité alimentaire sont également mises en place. Ces temps de rencontres sont souvent organisés par un autre comité de l'association mais les mangeur·euses du Cabas peuvent y participer. Des repas collectifs sont cuisinés pour chaque réunion, favorisant le lien social et la découverte hédonique, par l'échange de recettes.

“ Le mot-clef c'est confiance qu'on a dans la démarche du·de la producteur·ice parce qu'on le·a connaît, on a été le·a voir, on sait comment iel travaille ”



Participation

Les mangeur·euses ont différent niveau de participation dans le Cabas. Iels peuvent être acheteur·euses, aider à l'installation du marché, devenir référent·es, et/ou s'impliquer dans des commissions. Les personnes impliquées dans la 4C sont actuellement toujours les mêmes, une réflexion sur la mise en place de rôles tournants est en cours. L'engagement est pour l'instant uniquement stimulé par la recherche de convivialité, via des repas et rencontres entre producteur·rices et mangeur·euses.

Réseau

Le Cabas ayant atteint un seuil limite en termes de nombre de participant·es des membres impliquées ont participé à l'appui pour un essaimage de ce type de marché sur le territoire et de groupements d'achats. Des partages d'expérience ont lieu avec la FR CIVAM** et des chercheur·es, qui la soutiennent également dans la création d'un marché mixte, davantage accessible. Le Cabas a aussi été un lieu, en lien avec la commission interculturelle de Caracole, pour faire du lien avec les questions migratoires.

Paysage politique

La mairie met le lieu de distribution à disposition mais le Cabas en tant que tel n'a pas d'autre lien ou revendication spécifique avec le paysage politique local. Cependant l'association Caracole est reconnue sur le territoire pour des actions emblématiques suscitant l'intérêt des institutions locales (marché pendant la crise du Covid-19 et groupements d'achats locaux).



Transparence

Les décisions sont prises dans un GT* appelé "Conseil transitoire de l'alimentation". Il est composé d'une vingtaine de bénévoles et producteurs et 3 personnes en sont motrices. Les mécanismes de financement y sont décidés, sur la base d'une veille. Un autre GT organise les réunions ; et de petits GT se montent par thématique de réflexion. La prise de décision, initialement au consensus, se fait au consentement. Les propositions sont envoyées en amont des temps de réunion pour que chacun·e puisse en prendre connaissance et se positionner. La circulation de l'information se fait par framaliste, mail, newsletter et par des échanges directs sur le marché.

“ On fait l'expérience de l'enjeu que le pouvoir de décision reste bien aux mains des mangeur·ses localement ”

Connaissance

L'échange est stimulé sur le marché, par l'acte courant de faire ses courses. Une démarche de recherche-action avec des réunions publiques et ateliers divers menés pour construire ce système ont fait émerger de la connaissance. Une BDthèque alimente les connaissances sur des sujets autour des SA sur le marché. Les différentes dimensions de l'alimentation ont été discutées en interne au conseil transitoire de l'alimentation, peu à l'extérieur.



Justice sociale

A la caisse, 3 prix différenciés sont proposés, représentés chacun par une bille de couleur différente : le·a consommateur·ice juge soi-même de sa situation à ce moment-là en donnant une bille au caissier·ère, sans présentation de justificatif. Le marché se fait dans un quartier éloigné des commerces, pour améliorer l'accès de ses habitant·es aux produits issus de l'agriculture paysanne. Sur le marché, une attention est mise à respecter l'espace privé des client·es qui veulent simplement faire leur course sans s'impliquer particulièrement. A côté, les membres actif·ves communiquent sur des événements ou auprès d'acteur·ices sociaux ou de l'aide alimentaire pour instaurer davantage de mixité sociale au sein du conseil transitoire. Des dispositifs d'interconnaissance permettent de démarrer les réunions, et un·e animateur·ice assure la circulation de la parole et la prise en compte du ressenti de chacun·e.

Participation

Les personnes impliquées sont des : producteur·ices, citoyen·nes engagé·es, élu·es et bénévoles de l'aide alimentaire locale. Ils peuvent s'impliquer dans l'organisation, sur certaines thématiques, ou dans l'organisation d'événements. Cette variété d'actions permet à chacun·e de trouver une place compatible avec ses compétences et son planning. Lorsqu'une personne est absente en réunion, une autre est chargée de la contacter pour l'informer de ce qui s'est dit. Les valeurs politiques portées alimentent la motivation, et l'organisation de soupes populaires et disco-salades, nourrit la convivialité. Pour sécuriser un fonctionnement à long terme le conseil souhaiterait salarier un·e animateur·ice.

Réseau

Les membres du conseil transitoire participent à des rencontres entre acteur·ices associatifs pour identifier des coopérations possibles. Des liens sont aussi fait avec des milieux festifs, musicaux et culturels ainsi qu'avec des tiers-lieux. Cette mise en réseau permet principalement de faire connaître le marché du lavoir.

Paysage politique

Le marché du lavoir est en cohérence avec l'axe de démocratie participative porté par la municipalité. De fait l'élue à l'alimentation est porteuse du projet. Cette proximité avec la commune a permis un accompagnement par un chercheur sur la première année. Un plaidoyer est mené par l'élue auprès d'autres collectivités en utilisant le marché du lavoir pour montrer d'autres manières de réfléchir l'alimentation sur un territoire.

Analyse comparative à l'échelle

Interne

Différents fonctionnements internes d'une initiative peuvent venir questionner son aptitude à tendre vers plus de démocratie alimentaire comme la maîtrise des enjeux du système alimentaire par tous·tes, la transparence des fonctionnements et la mise en œuvre de justice sociale. En interrogeant ces trois aspects dans les 7 initiatives, plusieurs thèmes communs ont émergé et se sont croisés, apportant des éléments de réponse... et de nouveaux questionnements qui seront abordés dans les pages suivantes. Nous faisons ressortir ici des imperfections dans les processus mis en place par les initiatives étudiées. Cela n'a pas vocation de critiquer négativement ce qui est fait, mais de comprendre les limites de notre action pour tendre vers nos idéaux.

Quelles formes de participation?

Les forces vives des initiatives sont **principalement bénévoles**. Cette implication majoritaire entraîne des phases d'essoufflement et d'irrégularité d'implication selon les contraintes de vie par ailleurs, impactant alors la durabilité des actions mises en place. Les bénévoles priorisant les tâches les intéressant, certaines peuvent alors être délaissées mettant en danger l'initiative. Le choix de **recourir au salariat peut être une réponse** à ces risques par une plus forte certitude de temps dédié à l'initiative et permettant une forme de stabilité dans l'implication. Cela peut entraîner des situations d'effacement des bénévoles par celle des salarié·es et instaurer une forme de domination. La **mise en place de fonctionnement par rôles tournants** peut aussi permettre de lutter contre l'essoufflement bénévole, qui paraît principalement lié à une surcharge d'implication. Cela nécessite néanmoins **d'organiser une montée en compétences partagée et une transmission suffisamment claire et exhaustive** pour ne pas perdre de l'information lorsque des personnes partent. Enfin, **instaurer un large panel de possibilités d'implication** permet de s'adapter aux capacités d'agir différentes de chacun·e renforçant alors la motivation de tous·tes.

Quelle appropriation de connaissances ?

Il semble que la question de **l'appropriation des connaissances sur le système alimentaire n'a majoritairement pas été pensée en tant que tel dans les initiatives**. C'est à dire qu'il n'y a pas de temps dédiés particuliers. **C'est le « faire-ensemble » et le concret des produits alimentaires qui peut amener des discussions et partages ciblés**. Cela passe alors principalement par la convivialité instaurée, qui favorise l'échange entre les participant·es. Cette absence d'orientation spécifique d'apprentissage partagé peut limiter l'appropriation de connaissances larges et précises sur le fonctionnement des systèmes alimentaires, les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui y sont associés ainsi que des politiques publiques et des institutions qui soutiennent leur structuration et leur développement. Cela peut entraîner des déséquilibres dans le sentiment de légitimité et la participation des personnes qui font vivre l'initiative. Mener une action spécifique sur la connaissance tel que les parcours de sensibilisation permettent une montée en compétences des habitant·es leur permettant d'élargir des réflexions individuelles vers des enjeux collectifs. Cela renforce le pouvoir d'agir de chacun·e et nécessitant un temps long.

Analyse comparative à l'échelle

Interne
(suite)

Quelle mixité sociale ?

En théorie, ces initiatives sont ouvertes à toutes et tous. En pratique, la mixité sociale semble être un point difficile à atteindre. Un frein identifié est le risque d'une domination des « penseur·euses » de l'initiative sur les nouveaux arrivant·es par les choix initiaux faits (valeurs de l'initiative, axes d'actions etc). Remettre en question ces choix peut favoriser l'accès de tous·tes à l'initiative. Mais cela peut aussi fatiguer les personnes présentes dès le début et peut être difficile à mettre en place dans des fonctionnements rodés. A l'inverse, instaurer des espaces et temps de convivialité semble être le premier vecteur pour créer de l'échange entre les participant·es, accueillir des nouveaux et partager l'information. Ces initiatives sont des rendez-vous pour les habitant·es des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et l'accessibilité physique à l'initiative est très importante. Un lieu fixe permet à chacun·e de venir lorsqu'il est disponible. Mais cela demande aux personnes de faire le premier pas vers l'initiative ce qui peut être bloquant par manque de connaissance ou d'intérêt a priori et peut entraîner la participation d'un même type de personnes déjà informées ou intéressé·es. A l'inverse, un modèle itinérant, en allant vers, en s'installant sur la place publique, permet de casser cette difficulté du premier pas et de faciliter un accès plus large mais l'accès à l'initiative est restreinte qu'à certains créneaux. Ce format ambulant semble toutefois bien adapté en territoire rural, où la désertification limite la présence de commerces, posant des problèmes d'accessibilité à l'alimentation dans des espaces où la population est vieillissante.

Enfin, la possibilité d'implications diverses et la mise en place des fonctionnements modulables - horaires de réunion, coordination tournante, etc. - permet à toutes et tous de s'impliquer selon ses envies et disponibilités. Si cette approche semble permettre de faciliter l'implication, en pratique il y a

peu de mixité sociale dans les instances de décision. Cela peut s'expliquer par des rapports de domination induits par les habitudes prises, notamment dans les formats de réunion ou prises de décision. Un accompagnement par une structure extérieure peut aider à revoir et faire évoluer ses fonctionnements. Enfin, les initiatives sont souvent polarisées entre habitant·es et producteur·euses, mais les autres travailleur·euses de la filière sont rarement présent·es.

Quel produits et producteur·ices ?

Le choix des produits alimentaires proposés dans les initiatives est central pour chacune dans leur dynamique de transformation du système alimentaire. Néanmoins il est principalement déterminé par l'offre présente sur le territoire sur la base des valeurs de leurs initiateur·es sans qu'aucun critère de conventionnement précis n'aient été réfléchis au démarrage. En effet ce sont principalement des relations préexistantes qui ont motivées le choix des producteur·ices impliquées, plutôt qu'un choix raisonné par un processus collectif de conventionnement. Par ailleurs, afin d'éviter une trop grosse concurrence entre elleux, l'accès à l'initiative est limitée, majoritairement sur le principe du premier·ère arrivé·e. Le mot-clé est la confiance dans la démarche des producteur·ices. Dans un second temps, la mise en place d'une réflexion pour décider collectivement vers quels produits et producteur·ices se tourner peut être mise en œuvre. L'une des principales questions concerne les critères de choix des produits et la place du curseur entre qualité et accessibilité. L'implication des producteurs varie entre « simple fournisseur », lien direct avec les mangeur·euses et participation aux décisions.

Analyse comparative à l'échelle

Interne
(suite)

Quelle accessibilité économique ?

L'accessibilité économique se joue principalement au moment de l'acte d'achat. Cet acte d'achat expose alors les « capacités financières » de chacun·e pouvant être vécu comme une violence pour les personnes avec de faibles revenus ; le passage en caisse pouvant "s'apparenter à un passage à la casserole". Différents procédés sont expérimentés pour faciliter l'égalité d'accès économique aux produits: fonctionnement par chèque aidé, autogestion en caisse, choix du prix par les mangeur·euses ou encore équilibrage entre prix fort et prix solidaire. Si le premier dispositif permet de faciliter l'accès à des personnes en précarité, il peut être stigmatisant. Le choix du prix en caisse donne plus de pouvoir d'agir aux participant·es mais ne protège pas du regard parfois humiliant des autres. Quant au système de prix différenciés reposant seulement sur la participation des personnes, il peut recréer une dépendance des personnes précaires envers des plus aisées, puisque si les seconds ne sont pas assez généreux, les premiers ne peuvent pas accéder au dispositif. L'obtention de subventions peut alors permettre de compenser ce risque mais fragilise la durabilité de l'initiative qui devient dépendante de ces subventions. Instaurer un paiement autogéré en caisse, peut aussi garantir une discrétion lors du passage en caisse gommant la stigmatisation pour les consommateur·ices. Dans les dispositifs étudiés, les personnes choisissant des prix plus bas n'ont pas à le justifier, une pleine confiance étant faite aux mangeur·euses. Est-il toujours possible de se baser uniquement sur la confiance dans des dispositifs impliquant beaucoup de monde ou un fort enjeu économique - comme dans un magasin professionnel par exemple.

Enfin pour s'équilibrer, un dispositif de compensation des prix nécessite d'avoir une mixité économique au sein des participant·es, ce qui nécessite parfois de faire du lien entre plusieurs territoires.

Quelle transmission de l'information ?

L'outil informatique est utilisé dans l'ensemble des initiatives. Il semble être facilitant pour créer du lien et partager l'information efficacement et régulièrement. Néanmoins, il est limitant pour certaines personnes peu à l'aise avec le numérique n'y ayant pas accès financièrement ou n'étant pas familiarisés avec l'outil numérique. L'informatique comme unique canal de transmission de l'information est donc excluant. Un fonctionnement reposant sur une association de canaux informatiques complété avec des formats papiers ou un fonctionnement de guichet, permet d'apporter des solutions pour les personnes peu à l'aise avec l'informatique et de favoriser une plus large inclusion à l'initiative.

Pérennité et autonomie ?

Au-delà de la question de la pérennité liée à l'implication des personnes, la pérennité d'une initiative renvoie aussi à la durabilité du modèle économique et donc aux mécanismes de financement. Les initiatives dépendant uniquement des ventes ont des résultats fluctuants pouvant les mettre en difficulté. Faire appel à des subventions peut permettre d'éviter cette incertitude, de rendre les produits plus accessibles en prenant en charge une partie des coûts des produits et de faire appel à du salariat. Se pose alors la question de l'autonomie vis à vis des subventions reçues, mais aussi de la durabilité si les subventions s'arrêtent.

Analyse comparative aux échelles

Territoriale

et

Politique

S'intéresser aux échelles territoriale et politique questionne la dynamique latérale de la démocratie alimentaire. Il s'agit alors de sortir des processus à l'oeuvre dans les initiatives et d'étudier d'une part leurs liens avec les acteurs politiques locaux et d'autre part leur inscription dans les mouvements sociaux existants.

S'intégrer au paysage politique local ?

Les initiatives sont principalement portées par des acteurs de la société civile, et les acteurs publics en sont rarement partenaires en premier lieu. Les personnes impliquées à "faire tourner" une initiative de solidarité alimentaire déploient un large éventail de compétences (mobilisation, organisationnelles, logistique, gestion, ...) et cela leur prend beaucoup de temps. Si la mise en place d'un plaidoyer n'est pas une action réfléchie en priorité ans les objectifs de l'initiative alors ces dernières ne peuvent mener, en plus de l'ensemble de leurs missions, des actions fortes à destination des collectivités locales, faute de temps et de moyens dédiés. Elles se font cependant connaître, par exemple par l'obtention de subventions publiques locales, ou par le recours à des participations en nature des collectivités (location de salle). **S'appuyer sur un dispositif concret** et **porter une initiative à plusieurs acteurs du territoire**, permettent de rendre l'initiative plus crédible pour insuffler des changements politiques localement en étant mieux pris en considération par les collectivités publiques.

Faire réseau ?

Les initiatives étudiées sont majoritairement peu mobilisées sur d'autres revendications sociales mais elles s'inscrivent tout de même dans des mouvements sociaux territoriaux ou nationaux. Il s'agit principalement de thématiques liées à l'agriculture, à l'alimentation, et à la justice sociale - migration, lutte contre la précarité, etc. -. Elles y sont souvent **interconnectées via leurs membres** en tant qu'individu·es et/ou s'en font le **relais par de la communication**. Les membres fondateurs, ou fortement impliqués, de ces initiatives sont d'ailleurs souvent impliqués dans d'autres mouvements sociaux. Un **principe de réciprocité entre les mouvements sociaux** s'installe alors : des personnes impliquées mobilisées ailleurs s'impliquent dans l'initiative et inversement. Cela peut néanmoins créer une situation d'entre-soi et il est nécessaire d'élargir les cercles de diffusion des actions de l'initiative. Au-delà de ça, les initiatives sont souvent en lien avec des acteurs sociaux et éducatifs de leur territoire, mais **rarement avec des acteurs de la santé, ni avec des syndicats de travailleur·euses**, alors même que cela pourrait faire sens. Elles se retrouvent aussi parfois à essaimer, c'est à dire à étendre ou dupliquer leur action sur d'autres marchés, ou d'autres villes proches. Enfin, les sept initiatives sont aussi activement intégrées au **mouvement pour la Sécurité sociale de l'alimentation** dans lesquelles elles se rejoignent et qu'elles alimentent et font grandir par le partage de leurs expériences notamment.

Et si on allait plus loin ?

Pour conclure, nous avons tenté de partir des observations réalisées sur ces sept initiatives, et de les requestionner à la lumière du socle commun de la proposition politique de Sécurité sociale de l'alimentation.

Universalité

Nous avons pu observer que si les initiatives mettent en place des dispositifs facilitant l'implication de toutes et tous et de facilitation du partage d'information, il semble difficile de sortir d'un certain "entre soi" avec un public assez restreint, notamment dans les cercles de décision. Il n'y a pas de fonctionnement idéal pour impliquer tout le monde à niveau égal mais l'instauration d'une souplesse et d'adaptation des pratiques en les requestionnant permet de lutter contre ce risque démocratique. Quand bien-même il y aurait des fonctionnements idéaux, les initiatives auraient-elles réellement les moyens d'impliquer toutes et tous ? Cela nécessiterait une offre agricole et une implication des citoyen·nes qui soit suffisante. Par ailleurs, les initiatives étudiées expérimentent des procédés de paiement qui tendent à limiter la stigmatisation au moment de passer à la caisse, afin d'éviter de mettre en place des dispositifs "pour les pauvres". Les fonctionnements qui semblent le mieux y arriver sont ceux donnant la possibilité aux personnes elles-mêmes d'encaisser leurs produits, en choisissant le prix sans avoir à en justifier.

Conventionnement

Dans la proposition de Sécurité sociale de l'alimentation telle qu'elle existe actuellement, le conventionnement serait fait par les habitant·es. Il apparaît que dans les initiatives étudiées, le choix des produits accessibles dans l'initiative peuvent entraîner des rapports de domination, notamment entre ceux qui lancent la dynamique, et ceux qui la rejoignent en cours de route avec le risque de ne pas être représentatifs des besoins de toutes et tous. Il pourrait sembler cohérent de penser cette question dès le démarrage du dispositif. Cependant, au local les initiatives démarrent souvent avec les producteur·ices volontaires pour s'impliquer dans ce type de démarche de solidarité. Les initiatives étudiées soulèvent plusieurs questions pour alimenter la proposition nationale : quelle place auraient les producteur·ices - et autres travailleur·euses de la filière - dans le choix des produits conventionnés ? Comment s'assurer que les produits soient bien représentatifs de toutes et tous ? L'offre présente sur un territoire sera-t-elle suffisante ?

Cotisation

Les observations réalisées ont permis de mettre en exergue que même avec la meilleure volonté il est compliqué au local d'avoir un modèle de fonctionnement qui ne crée pas de stigmatisation pour les participant·es au moment du paiement, qui ne crée pas de dépendance des plus pauvres envers les plus aisé·es, qui permette à un grand nombre de personnes de participer, et qui permette une stabilité économique pour la structure. Si le conventionnement peut être pensé à l'échelle locale pour s'adapter au mieux aux diversités, il semble que ce type de mécanisme de financement ne peut-être mis en place qu'à l'échelle nationale ou sur des territoires assez vastes.

Les initiatives sont des lieux d'expérimentation démocratique qui facilitent l'accès à de nouveaux produits alimentaires, créent du lien en tant qu'espaces permettant de socialiser l'alimentation. Néanmoins les interrogations liées à la durabilité et la stabilité économique de ces initiatives et aux niches de participation questionnent leur effet direct sur le système alimentaire dans lesquelles elles s'inscrivent. Sont-elles suffisantes pour changer durablement les pratiques alimentaires ? Ont-elles réellement un effet sur les modes de production, de transformation, et de distribution ? Nous tenterons de répondre à ces questions dans le dernier volet de notre étude, par les témoignages d'acteur·ices du système alimentaire impliqués dans ces initiatives.

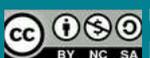
“ **LE MOUVEMENT APPELLE LE MOUVEMENT, AUTREMENT DIT, LA MISE EN ACTION AMÈNE À LA MISE EN PLACE D'AUTRES ACTIONS**

- Acclimat'action |

Coordination : ISF-Agrista

Rédactrices: Eléa Jaskolski, Mathilde Bourjac

Un remerciement particulier aux chercheuses qui ont accompagné cette étude, aux initiatives qui ont donné de leur temps et de leur matière grise, et aux financeurs.



Un outil en Creative Commons nécessite que les auteur·ices soient cité·es (pour l'original ou les versions remixées).

L'utilisation commerciale n'est pas permise et l'outil peut être partagé largement.



financé par

